Semaine 24 - Juin 2014
L'hebdo petit mais costaud !

FO'Hebdo

MAUVAISE NOUVELLE

La Direction Générale a indiqué que la prime collective de performance, habituellement versée avec la paye de juin, sera versée avec le traitement d'août 2014, et ne s'élèvera qu'à 120 € bruts, **les objectifs de la DGFiP n'ayant pas tous été atteints**.

FO dénonce cette régression qui considère que les agents des Finances Publiques seraient collectivement responsables de ne pas avoir rempli correctement les objectifs fixés !!! un comble !

Pour ***FO***, c'est oublier que les agents des Finances Publiques subissent chaque jour davantage les effets pernicieux de la politique de Modernisation de l'Action Publique qui se caractérise par moins d'effectifs et moins de moyens budgétaires et dégrade totalement l'exercice normal des missions.

Intersyndicale DGFiP FO, CGT et CFDT

MUTATIONS DES CADRES B 2014 : ON SE MOQUE DE NOUS TOUS !

A la suite de la publication du projet de mutations, les élus du personnel ont rédigé un tract dénonçant la situation catastrophique des effectifs et exigeant :

- le recrutement immédiat de la totalité des listes complémentaires des concours interne et externe B et C.
- l'anticipation des vacances d'emplois par une augmentation significative du volume de recrutement des concours commun B et C.
- la création de postes à hauteur des besoins des services.
- l'arrêt des suppressions d'emplois et que toutes les vacances d'emplois soient pourvues dès lors qu'il existe des demandes.

Enfin, dans ce tract l'ensemble des élus de la catégorie B s'est engagé à refuser de siéger tant que l'administration ne leur présentera pas un second projet prenant en compte toutes les demandes de mutation sur des postes vacants.

Depuis et dans la continuité, ils ont formulé une demande d'audience auprès du DRH de la Direction Générale afin d'obtenir des réponses concrètes aux revendications formulées.

Pour toute réponse, l'administration a accordé dans sa grande générosité aux élus des personnels une entrevue le ***mardi 03 juin à 14h30, avec le sous directeur des RH.*** **Soit à peine 2 jours avant le** début prévu des travaux de la CAP et sans aucune garantie ou information sur le mandat qui sera le sien pour satisfaire les revendications exprimées !

En effet, pour quelles annonces ?

Pour nous dire que la DG va procéder à l'appel des listes complémentaires C et B ? Au vu des effectifs (- 2370 C et –1362 B), on ne voit pas comment la DG pourrait faire autrement ! Cela pourrait constituer une bouffée d'oxygène pour les services, mais cela ne règle en rien le problème immédiat du mouvement B au 1er septembre 2014 puisque ces contrôleurs n'arriveront dans les services qu'au 1er septembre 2015 !!!

Trop de collègues n'ont pas obtenu leur mutation et restent sur le carreau alors qu'il existe un nombre très important de chaises vides et d'agents sollicitant ces postes.

ON SE MOQUE DE NOUS ET DE VOUS ! ! !

Face à cette situation, les élus des organisations syndicales FO, CGT, et CFDT refusent de participer à ce simulacre de dialogue social. D'un commun accord, ils ont décidé donc de ne pas se rendre à l'audience de ce jour. Ils continuent de revendiquer un nouveau projet plus conforme aux attentes légitimes de tous les collègues.

Ils appellent les personnels à signer massivement la pétition actuellement dans les services.

La pétition, une autre forme d'action ! Signez-les !

ÇA LAISSE RÊVEUR !

Après la menace par les généraux de démissionner, le budget de l'armée ne subira finalement pas de nouvelle coupes sombres ..... A quand une levée de boucliers des directeurs des Finances Publiques ?

Ça aurait du panache, non ?

SIP SUD-LOIRE

FO a demandé l'inscription au CTL du 17 juin d'un point d'étape sur le SIP Sud-Loire (avancée des travaux, plans du site et parkings, date d'ouverture, effectifs : qui? comment (volontariat) et avec quel calendrier d'informations à destination des agents, secteur géographique, restauration, ...)

Pour ***FO***, les choses sont claires : l'affectation des agents (de tous les agents, ceux actuellement en SIP à Nantes et ceux à Rezé...) doit se faire sur la **seule base du volontariat.** C'est ce que nous avions d'ailleurs dit à Bruno BEZARD lors de sa dernière visite à Nantes. Il nous avait répondu par l'affirmative. Nous resterons vigilants avec son successeur et la direction locale.

RAPPORT DE GESTION

Les RH n'étant pas en mesure de rassembler toutes les informations pour établir le rapport de la direction sur le gestion de l'année 2013, la DRFiP 44 nous a proposé d'en discuter soit à la mi-juillet, soit seulement en septembre prochain. oici notre réponse : "*Tenir un CTL en juillet pose un problème sauf si cela se situait en tout début de mois, ... Concernant le rapport de gestion, nous entendons bien les difficultés que cela engendre pour nos collègues des RH : encore une conséquence des sous-effectifs et nous le déplorons.... Par contre, un rapport sur la gestion de l'année 2013 présenté en septembre 2014 garde-t-il encore une utilité ?*"**CQFD**

FO DGFiP la force syndicale

POINT SUR LES VACANCES D'EMPLOIS EN CADRES C DANS LE 44

FGP	FF	
Direction : 14	Direction : 3	SIP-E Ancenis : 2
AJV : 3	SIP Nantes NE : 3	SIP-E Chateabriant : 5
SIP Nantes Sud	SIP Nantes NO : 1	SIP Pornic : 2
Paierie Départementale : 2	SIP Nantes Sud : 4	SIE Pornic : 2
Nantes Municipale : 1	SIP Nantes Ouest : 1	SIP St-Naz : 1
Saint-Herblain : 2	SIE Nantes SE: 2	SIE St Naz SE : 2
SIP-E Ancenis : 2	SIE Nantes Sud : 2	SIE St Naz NO : 2
Derval : 1	SIE Nantes NE : 2	CDIF St Naz : 1
Machecoul : 2	SIP Nantes SO : 1	SPF St Naz II : 2
Paimboeuf : 1	PTGC : 2	
Montoir : 1	SPF Nantes I : 1	
St-Naz Municipale : 3	SPF Nantes II : 2	

N'oubliez pas : la pétition a signer contre les VACANCES d'emplois à l'issue de la CAP nationale !

POUVOIR D'ACHAT : LA MAUVAISE REPONSE DU GOUVERNEMENT

La ministre de la Fonction publique vient d'annoncer la déclinaison de mesures d'allègements de cotisations des salariés du secteur privé pour les fonctionnaires.

Les allégements proposés porteraient sur la réduction de la retenue pour pension civiles et les cotisations retraites (fonctions publiques territoriale et hospitalière) à compter du 1er janvier 2015. Ces allègements devraient être différenciés et dégressifs au regard de la rémunération indiciaire. D'après le gouvernement, 100 % des agents de catégorie C, 70 % de catégorie B, 20 % de catégorie A bénéficieraient de cette mesure soit environ 2,2 millions de fonctionnaires.

Après le rejet massif de la politique d'austérité qui s'exprime de plus en plus chaque jour, pour ***FO***, ce n'est pas la bonne réponse aux revendications des agents telles qu'exprimées le 15 mai.

FO rappelle son opposition globale à la baisse des cotisations ou retenues qui mettent en grande difficulté la protection sociale. De même, cette proposition va encore réduire les ressources de la CNRACL, déjà victimes de prélèvements effectués au titre de la solidarité entre les régimes de retraite.

Quand on ajoute les mesures sur la grille indiciaire de la catégorie C (470 millions sur deux ans) et le budget alloué à l'allègement des cotisations (environ le même montant), on constate que la valeur du point d'indice pouvait être augmentée d'au moins 0,5 %, ce qui, mécaniquement, aurait maintenu la valeur des droits à pension.

Le gouvernement, à tous les niveaux, préfère alléger le coût du travail et affaiblir notre salaire différé.

Pour *FO* la vraie réponse à l'augmentation du pouvoir d'achat est le rattrapage des pertes subies ces dernières années, c'est :

- Augmentation de 8 % de la valeur du point d'indice et attribution de 50 points d'indice uniforme sur la grille,
- Augmentation du même niveau pour les non-titulaires
- Refonte et revalorisation de la grille indiciaire
- Intégration des primes dans le traitement.

CONSOMMATEURS : LA DÉFIANCE RÈGNE

Les 1001 trucs pour compenser la baisse de la consommation contribuent en fait à rendre plus rétifs des consommateurs désireux de gérer au mieux le peu qu'ils ont à dépenser.

Résultat : 2 personnes sur 3 se déclarent plus méfiantes qu'il y a 5 ans dans « leur quotidien de consommateurs », selon un sondage publié en mai par le magazine *60 millions de consommateurs*. Il révèle aussi que « 82% des sondés pensent que les vendeurs tentent d'influencer leur choix ; 64% ont acheté un article en promotion avant de découvrir qu'il était moins cher ailleurs ; et 92% sont convaincus que les produits électroménagers ou high-tech sont volontairement conçus pour ne pas durer ». Chat désargenté craint la douche froide.

Certaines professions cristallisent la grogne. En premier lieu les agents immobiliers (83%) et les assureurs (78%) ainsi qu'opérateurs téléphoniques et fournisseurs d'accès Internet (74%), qui payent ainsi « l'envoi de factures incompréhensibles, avec des dépassements de forfait, des taxes, des frais cachés, et le fait qu'on n'arrive pas à les joindre en cas de problème ou si l'on veut résilier son abonnement ».

Suivent, sans surprise, les banquiers (72%), ces « virtuoses des frais cachés, adeptes de la relation anonyme avec le client ». Et les médecins sont à peine épargnés par cette épidémie de défiance : si 27% des Français leur font tout à fait confiance, ils sont 64% qui « se contentent » de leur faire « plutôt confiance ».

Internet, de son côté, est loin d'avoir gagné la confiance puisque près d'un sondé sur deux le considère comme une terre de chausse-trappes, avec certaines raisons étant donné que, dans une enquête publiée en janvier dernier, une autre association de défense des consommateurs avait relevé une proportion considérable de soldes contestables et de fausses promos.

Rédaction : Chrystelle TONNELIER - M-Claire DOMINICI – J-Luc LE CALVEZ- Pascal PERRON http://www.fo-dgfip-sd.fr/044
FO DGFiP 44 : 4 Quai Versailles BP 93503 44035 Nantes 02 40 20 76 56 (Versailles) 02 40 74 03 87 (Cambronne)